

Février : protéger votre chien contre la Leishmaniose - Vente & conseils

Publié par:

Publiée le : : .

Protégez son animal de la Leishmaniose, cette maladie très grave. Il est temps de commencer la vaccination.

La Leishmaniose vous connaissez, cette maladie qui ne fait pas de cadeau, transmise par le phlébotome (un moustique). Maladie qui sévissait jusqu'à lors dans le sud de la France mais qui avec le réchauffement climatique s'étend dans d'autres régions.

[ICI nous vous avons expliqué les détails de cette maladie.](#)

En septembre 2011, [Auxivet](#) vous informait du lancement d'un tout nouveau vaccin contre la Leishmaniose par le laboratoire Virbac

[C'était ICI.](#)

Cette année, l'auxiliaire vétérinaire est donc en mesure de proposer une solution de prévention supplémentaire contre la Leishmaniose.

Encore faut-il s'y prendre un peu à l'avance en tenant compte de quelques facteurs :

* le protocole de primo-vaccination est de 3 injections à 3 semaines d'intervalle.

* L'immunité est effective 4 semaines après la première injection.

Si on tient compte du début de saison à risque, en général Avril (parfois plus tôt en fonction de la chaleur), il est donc temps, en ce mois de février de prévenir et de conseiller vos clients sur le bon choix de prévention et de protection contre la Leishmaniose.

Si vous voulez augmentez la protection de votre chien contre la Leishmaniose, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire.